

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00132

Numéro SIREN : 827 752 015

Nom ou dénomination : A.P DECROLY

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 2069



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS AP DECROLY	60 RUE PAUL ELUARD
SIRET	59590 RAISMES
8 2 7 7 5 2 0 1 5 0 0 C 1 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

*Certifié conforme à l'original
la Présidente*

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Pose Porte Coupe Feu	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	C	Bénéfice imposable à 28%	57 002	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	Nom
	NIF
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom
	NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIDUCIAIRE DU HERON 7 PLACE DU BOUSSY 59410 ANZIN Tél: 03.27.46.49.39			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
			Date: 03/05/2019 Lieu: RAISMES
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Qualité et nom du signataire: DECROLY ANGELIQUE PRESIDENTE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	17 150	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a)						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	17 150
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	17 150

I		REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
---	--	--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	105 318	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SAS AP DECROLY** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **60 RUE PAUL ELUARD** **59590 RAISMES**

Numéro SIRET * **8 2 7 7 5 2 0 1 5 0 0 0 1 2**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 1**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 8	3 1 1 2 2 0 1 7
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	26 056	12 327
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 000	800
Total I (5)		044	048	27 056	13 127
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 979	4 074
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	65 632	44 165
	Clients et comptes rattachés *	068	070	65 632	44 165
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	15 117	8 134
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	38 718	34 453
	Charges constatées d'avance *	092	094	4 817	3 953
	Total II	096	098	129 263	94 779
Total général (I+II)		110	112	156 320	107 906
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	27 908	
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		79 356	45 158
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		108 364	46 158
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		11 165	15 316
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 024	7 979
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	30 767	38 454
	Produits constatés d'avance	174			
DETTES (4)	Total III	176		47 956	61 748
	Total général (I + II + III)	180		156 320	107 906
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	23 527
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	4 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS AP DECROLY**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens intracommunautaires services * }	215		214	
		217		218	365 434 186 810
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	905 4 074
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	6 480 2 856
	Autres produits			230	33
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	372 819 195 773
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	7 700 4 209
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	37 856 27 138
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 558	244	4 084 1 566
	Rémunérations du personnel *			250	163 596 84 933
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	54 894 21 511
	Dotations aux amortissements *			254	6 328 2 108
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	0 1
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	274 459 141 466
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	98 359 54 307
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	55
	Produits exceptionnels (IV)			290	6 180 400
	Charges financières (V)			294	289 156
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	3 270
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	21 679 9 393
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	79 356 45 158
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	79 356 314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	21 679
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelle (44, sexies A)	986		138	
	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, sexies A)	981		990	
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		992	
	ZFA (44, quinquies A)	345			
	Investissements outre-mer	344		350	5 913
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	95 122 354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	95 122 372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS AP DECROLY

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
CREDIT CICE 2018		5 913
Total des déductions diverses	350	5 913

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AP DECROLY

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	2 095	442	1 916	444		446	4 012		4 012
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	12 340	462	20 992	464	5 622	466	27 709		27 709
	Autres immobilisations corporelles	470		472	419	474		476	419		419
	Immobilisations financières	480	800	482	200	484		486	1 000		1 000
	TOTAL	490	15 235	492	23 527	494	5 622	496	33 140		33 140

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	217	532	1 051	534		536	1 268
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	1 891	552	5 202	554	2 352	556	4 741
	Autres immobilisations corporelles	560		562	75	564		566	75
	TOTAL	570	2 108	572	6 328	574	2 352	576	6 084

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	RENAULT KANGOO II												
TOTAL	578	5 622	580	2 352	582	3 270	584	4 000	586	730	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)													
Régularisations													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)													
TOTAL													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 502 Sepuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AP DECROLY

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 146
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 032
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AP DECROLY				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois : 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	5
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	365 434
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	365 434
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	€ 480
Variation positive des stocks				111	905
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	7 385
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	24 360
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	20 815
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	45 175
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	327 643
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	327 643
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	365 434	Effectifs au sens de la CVAE *	023 5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation		186			

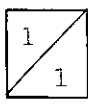
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation fonctère des entreprises : qualification des effectifs

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 1 8] N° SIRET [8 2 7 7 5 2 0 1 5 0 0 0 1 2]
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS AP DECROLY]
ADRESSE (voie) [60 RUE PAUL ELUARD]
CODE POSTAL [59590] VILLE [RAISMES]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [MME] Nom patronymique [ROOM] Prénom(s) [ANGELIQUE]
Nom marital [DECROLY] % de détention [50.00] Nb de parts ou actions [50]
Naissance : Date [070471] N° Département [59] Commune [RAISMES] Pays [FR]
Adresse : N° [60] Voie [RUE PAUL ELUARD]
Code postal [59590] Commune [RAISMES] Pays []

Titre (2) [M.] Nom patronymique [DECROLY] Prénom(s) [PHILIPPE]
Nom marital [] % de détention [50.00] Nb de parts ou actions [50]
Naissance : Date [250273] N° Département [59] Commune [VALENCIENNES] Pays [FR]
Adresse : N° [60] Voie [RUE PAUL ELUARD]
Code postal [59590] Commune [RAISMES] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 2 7 7 5 2 0 1 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AP DECROLY

ADRESSE (voie)

60 RUE PAUL ELUARD

CODE POSTAL

59590

VILLE

RAISMES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		26 056	12 327	13 729	111.38
21500000	MATERIEL ET OUTILLAGE	4 012	2 095	1 916	91.46
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	27 709	12 340	15 370	124.56
21840000	MOBILIER DE BUREAU	419		419	
28150000	AMORT.MATERIEL OUTILLAGE	1 268	217	1 051	484.33
28182000	AMORT.MATERIEL TRANSPORT	4 741	1 891	2 850	150.71
28184000	AMORT.MOBILIER DE BUREAU	75		75	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 000	800	200	25.00
27500000	DEPOT CAUTIONS LECLERC	1 000	800	200	25.00
TOTAL I		27 056	13 127	13 929	106.11
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		4 979	4 074	905	22.21
33100000	STOCK TRAVAUX EN-COURS	4 979	4 074	905	22.21
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		65 632	44 165	21 467	48.61
41100000	Compte collectif	64 832	42 160	22 672	53.78
41800000	CLIENTS FACT. A ETABLIR	800	2 005	1 205	60.10
AUTRES CREANCES		15 117	8 134	6 983	85.85
44550000	TVA A DECAISSER	14 436	8 080	6 356	78.66
44551000	CREDIT TVA A DEDUIRE	627		627	
44566000	TVA DEDUC.ACHATS ET FRAIS	54	54		
DISPONIBILITES		38 718	34 453	4 266	12.38
51200000	BANQUE POPULAIRE	38 718	33 690	5 028	14.93
51210000	BANQUE POPULAIRE FACTOR		763	763	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		4 817	3 953	864	21.85
48600000	CHARGES CONSTA.AVANCE	4 817	3 953	864	21.85
TOTAL II		129 263	94 779	34 484	36.38
TOTAL GENERAL		156 320	107 906	48 413	44.87

FIDUCIAIRE DU HERON

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 11	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	365 434	188 810	176 624	93.55
70500000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQUID	365 434	188 810	176 624	93.55
PRODUCTION STOCKEE	905	4 074	3 169	77.79
71330000 VAR.EN COURS PROD.BIENS	905	4 074	3 169	77.79
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 480	2 856	3 624	126.93
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIO	6 480	2 856	3 624	126.93
AUTRES PRODUITS		33	33	100.00
75800000 PRODUIT.DIVERS GEST.COURA		33	33	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	372 819	195 773	177 046	90.43
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	7 700	4 209	3 491	82.95
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	7 700	4 209	3 491	82.95
AUTRES CHARGES EXTERNES	37 856	27 138	10 718	39.49
60610000 EDF GDF	360	360		
60620000 CARBURANTS	11 879	5 685	6 194	108.97
60629999 CARBURANTS INTRACOM	161	350	189	54.11
60630000 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIP.	2 209	4 399	2 190	49.79
60631000 VETEMENT TRAVAIL	1 087	410	678	165.42
60639000 PETIT OUTILLAGE INTRACOM	393		393	
60640000 FOURNITURES BUREAU	571	453	118	26.02
61100000 SOUS TRAITANCE		900	900	100.00
61350000 LOCATION MATERIEL -6MOIS	381		381	
61580000 ENTRETIEN REP.VEHICULES	3 126	583	2 543	436.20
61600000 ASSURANCES	1 369	1 157	212	18.34
61600002 ASSURANCE EMPRUNT	61		61	
61610000 ASSUR.RENAULT BT 559-SR	1 347	590	757	128.39
61620000 ASSUR. RENAULT DC-755-XW	1 205	138	1 067	771.51
61630000 ASSURANCE CLIO BZ-003-NK	364		364	
61640000 ASSURANCE RENAULT	54		54	
61700000 ETUDES ET RECHERCHES	1 205		1 205	
62260000 HONORAIRES	3 240	4 790	1 550	32.36
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU	105	220	115	52.33
62310000 PUBLICITE ANNONCES	539	150	389	259.01
62340000 CADEAUX CLIENTELE	29	73	44	60.14
62410000 PORT SUR ACHATS	5		5	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 763	2 825	2 938	103.99
62570000 RECEPTIONS	623	345	278	80.72
62600000 TELEPHONE	446	367	79	21.67
62610000 FRAIS POSTAUX	189	285	96	33.67
62700000 FRAIS SERVICES BANCAIRES	547	479	69	14.30
62710000 COMMISSION BQ POPULAIRE FACTOR	454	2 516	2 062	81.94
62800000 COTISATIONS DIVERSES	144	64	80	123.82
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 084	1 566	2 518	160.82
63330000 FORMATION CONTINUE	1 054	921	133	14.44
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	748		748	
63511000 COT.FONCIERE ENTREPRISES	1 558		1 558	
63580000 AUTRES TAXES DEDUCTIBLES	724	645	79	12.31

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		163 596	84 933	78 663	92.62
64111000	SALAIRES	107 518	50 813	56 706	111.60
64111001	SALAIRES APPRENTI		2 155	2 155	100.00
64140000	FRAIS DEPLACEMENT	54 899	31 241	23 658	75.73
64140010	PANIER SALAIRES	1 179	724	455	62.74
CHARGES SOCIALES		54 894	21 511	33 383	155.19
64510000	COTISATIONS URSSAF-POLE EMPLOI	27 154	9 062	18 092	199.66
64530000	CAISSES DE RETRAITES	32 608	15 395	17 213	111.81
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	395	360	35	9.72
64760000	CREDIT CICE	5 913	3 306	2 607	78.86
64800000	AUTRES CHARGES DU PERSONN	650		650	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		6 328	2 108	4 220	200.19
68110000	DOTATION AMORT.IMMOBILISA	6 328	2 108	4 220	200.19
AUTRES CHARGES		0	1	0	71.43
65800000	CHARGES DIVERSES GEST.COUI	0	1	1	71.43
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		274 459	141 466	132 993	94.01
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		98 359	54 307	44 052	81.12
PRODUITS FINANCIERS		55		55	
76500000	RABAIS RISTOURNES	50		50	
76880000	ECARTS DE CONVERSION	5		5	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 180	400	5 780	NS
77100000	PRODUITS EXEPTIONNEL	2 180	400	1 780	444.98
77500000	PRODUITS DE CESSION	4 000		4 000	
CHARGES FINANCIERES		289	156	133	85.05
66110000	INTERETS EMPRUNTS DETTES	289	156	133	85.05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 270		3 270	
67500000	VNC IMMOBILISAT.CEDEES	3 270		3 270	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 679	9 393	12 286	130.80
69500000	IMPOTS SUR LES SOCIETES	21 679	9 393	12 286	130.80
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		79 356	45 158	34 198	75.73

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS AP DECROLY

du 01/01/2018

Adresse 60 RUE PAUL ELUARD 59590 RAISMES

au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	NEANT				INFÉRIEURS AUX LIMITES			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice 2018 ④	94 392
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire DECROLY ANGELIQUE PRESIDENTE		A RAISMES le 03/05/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



A.P DECROLY

Société par actions simplifiée

au Capital de 1 000 €

Siège: 60, Rue Paul Eluard
59590 Raismes

R.C.S B 827 752 015

RAPPORT DE GESTION

**de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 07 Mai 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires a fortement progressé par rapport à l'exercice précédent.

Il permet d'atteindre largement le seuil de rentabilité et de dégager un bénéfice net d'exploitation important.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01 Janvier 2019 sont les suivants :

- Maintenir le chiffre d'affaires et la rentabilité de la société à son niveau actuel et capitaliser les bénéfices dégagés pour renforcer les fonds propres de l'entreprise.

- **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.**

Aucun événement important depuis la clôture.

- **Activité en matière de recherche et de développement.**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses de recherche et de développement dans les domaines suivants :

Néant

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

RESULTATS - AFFECTATION

- **Examen des comptes et résultats.**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à un montant de 365 434 € pour 12 mois d'activité, contre 188 810 € pour l'exercice précédent..

L'évolution des charges d'exploitation a été la suivante :

Nature des charges	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (11 mois)
Achats et Charges Externes	45 556	31 347
Impôts et taxes	4 084	1 566
Charges de personnel	218 490	106 444
Dotation aux amortissements	6 328	2 108
Autres Charges	0	1
Total charges d'exploitation	274 459	141 466

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 98 359 € au 31/12/2018.

Le résultat financier est négatif de -234 € au 31/12/2018

Le résultat exceptionnel est positif de 2 910 € au 31.12.2018.

L'impôt sur les sociétés s'élève à la somme de 21 679 € au 31/12/2018.

Le résultat net comptable est bénéficiaire de 79 356 € au 31/12/2018.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 79 356 €

Bénéfice de l'exercice	79 356 €
------------------------	----------

A la réserve légale	Néant
---------------------	-------

Le solde	79 356 €
----------	----------

Auquel s'ajouterait :

Un prélèvement sur les réserves pour :	Néant
--	-------

Les sommes distribuables S'élevant ainsi à :	79 356 €
---	----------

Distribution aux associés à titre De dividendes la somme de : Soit 300 € par action	30 000 €
---	----------

Le solde soit :	49 356 €
-----------------	----------

Au compte « autres réserves » qui s'élèverait ainsi à la somme de 77 264 €

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient positifs de 78 364 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes qui ont été effectuées au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2017 : distribution de dividendes pour 17 150 €.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES
Voir rapport spécial de la gérance à ce sujet.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Rémunération du gérant

Nous vous proposons de fixer la rémunération de Madame ROOM épouse DECROLY Angélique, présidente de la société de la manière suivante à compter du 01/01/2019 et jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31/12/2019 :

Rémunération pour les fonctions de président de la société :
Fonction exercée de manière bénévole sans rémunération

- Rémunération fonction Secrétaire administrative :**
Salaire Brut Mensuel : 1540.97 € par mois pour 151.67 heures de travail.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Présidente



A.P DECROLY

Société par actions simplifiée

au Capital de 1 000 €

Siège: 60, Rue Paul Eluard
59590 Raismes

R.C.S B 827 752 015

RAPPORT SPECIAL

Du Président à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 07 Mai 2019

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 sont intervenues les conventions suivantes :

- un compte courant **créditeur de 1 166 €** à la clôture de l'exercice est ouvert au nom de Madame Room épouse Decroly Angélique.

- Les associés ont perçu les rémunérations nettes suivantes :

- Mr DECROLY Philippe :

Rémunérations fonction Chef d'Equipe :	34 736 €
Remboursement frais de déplacement :	Néant

- Mme ROOM épouse Decroly Angélique :

Rémunération Fonction secrétaire Administrative	13 417 €
Remboursement frais de déplacement	Néant

- Mme Room épouse Decroly Angélique exerce ses fonctions de présidente de manière bénévole.

**A Raismes
La Présidente**



A.P DECROLY

Société par actions simplifiée

au Capital de 1 000 €

Siège: 60, Rue Paul Eluard
59590 Raismes

R.C.S B 827 752 015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 07 Mai 2019

L'an deux mille Dix-neuf
Le sept Mai ,

A Dix Heures,

Les associés de la société par actions simplifiée « A.P DECROLY », société au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle, à Raismes, sur convocation de la présidente.

Etaient présents ou représentés :

- ROOM épouse DECROLY Angélique, 60 Rue Paul Eluard – 59590 Raismes
propriétaire de.....50 Parts
- DECROLY Philippe, 60 Rue Paul Eluard – 59590 Raismes
propriétaire de.....50 Parts

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 100 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Madame Room épouse Decroly Angélique, présidente associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DP 

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence signée par l'ensemble des associés présents,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DP 

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 79 356 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	79 356 €
------------------------	----------

A la réserve légale	Néant
---------------------	-------

Le solde	79 356 €
----------	----------

Auquel s'ajoute :

Un prélèvement sur les réserves pour :	Néant
--	-------

Les sommes distribuables S'élevant ainsi à :	79 356 €
---	----------

Distribution aux associés à titre De dividendes la somme de : Soit 300 € par action	30 000 €
---	----------

Le solde soit :	49 356 €
-----------------	----------

Au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à la somme de 77 264 €

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société sont positifs de 78 364 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes qui ont été effectuées au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2017 : distribution de dividendes pour 17 150 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

L'intéressé n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

DP AD

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération de Madame Room épouse Decroly Angélique, présidente de la société de la manière suivante à compter du 01/01/2019 et jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31/12/2018 :

Rémunération pour les fonctions de président de la société :
Fonction exercée de manière bénévole sans rémunération

- **Rémunération fonction Secrétaire :**
Salaire Brut Mensuel : 1540.97 € par mois pour 151.67 Heures

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
La présidente associée n'a pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Un Associé



Le Président



DP AD